

Enseignants:	Beheydt Ludovic ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	Une maîtrise du néerlandais courant de niveau avancé supérieur (B2+ en termes du CECR).
Thèmes abordés :	1. Extension du vocabulaire : développement quantitatif et qualitatif du vocabulaire académique nécessaire à l'utilisation souple dans la vie professionnelle et académique. 2. Amélioration du savoir-faire écrit : développement du contrôle des moyens lexiques et linguistiques appropriés à la compréhension de textes académiques longs et complexes et à la production de textes clairs, fluides et bien structurés. 3. Amélioration du savoir faire oral : développement de la maîtrise de présentations professionnelles et académiques et de l'expression précise d'opinions et d'idées.
Acquis d'apprentissage	Développer progressivement une compétence interactive dans les quatre aptitudes en néerlandais, de niveau " utilisateur expérimenté ". Ce cours vise à sensibiliser l'étudiant à la variance de l'usage du néerlandais. Il correspond au niveau C1/C2 du Cadre européen commun de référence (CECR). On explorera surtout les registres académiques du néerlandais écrit et parlé. Au terme de ce cours l'étudiant pourra : - Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites et des raisonnements académiques. - Participer à des communications interactives de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle et académique. - S'exprimer sur des sujets académiques complexes de façon claire et bien structurée et manifester sa maîtrise du vocabulaire académique et son contrôle des outils d'organisation et de cohésion du discours. - Comprendre sans trop d'effort des présentations complexes, même si elles ne sont pas clairement structurées. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation permanente de travaux de groupes et de travaux personnels ; évaluation finale sous la forme d'un examen écrit.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le développement du vocabulaire professionnel et académique du néerlandais. Deux types de vocabulaire seront davantage développés : un vocabulaire professionnel et académique général et un vocabulaire professionnel et académique spécifique tel qu'on le trouve couramment dans des rapports professionnels et des textes académiques et scientifiques. Dans un deuxième temps, l'accent sera mis sur les moyens linguistiques et discursifs nécessaires pour comprendre des textes et des discours complexes de niveau académique et pour écrire des textes professionnels et académiques. Toutes sortes d'exercices devront approfondir la compétence interactive, la maîtrise de présentations orales et la compétence stylistique académique.
Bibliographie :	Syllabus L. Beheydt (2005) Academisch Nederlands.
Autres infos :	/
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en linguistique > Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale > Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale > Master [60] en langues et littératures modernes, orientation germaniques > Master [120] en langues et littératures modernes, orientation germaniques

Faculté ou entité en charge:	LMOD
------------------------------	------